

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN
SÉANCE SPÉCIALE DU 23 AVRIL 2018

À une séance spéciale, dûment convoquée, des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 23 avril 2018 à 19:00 heures. À laquelle séance siégeaient les conseillers messieurs Yannick Dumais, Marc Beauchesne, Stéphan Simoneau, Pierre Bellavance et Normand Chénard formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques Carrier.

Était aussi présente Madame Murielle Cloutier, directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim.

201804-28 Madame Francine St-Cyr, Monsieur Alain Bouliane, Madame Julie Guillou et Monsieur Alain Hamel sont venus rencontrer le conseil municipal afin de faire le suivi sur le processus d'intégration de l'OMH de St-Fabien à l'OHRN de Rimouski.

201804-29 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (paarrn)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Stéphan Simoneau appuyé par le conseiller Monsieur Normand Chénard et unanimement résolu que le conseil municipal de St-Fabien fasse parvenir la liste des travaux à effectuer sur le réseau municipal en vue de l'obtention d'une subvention.

201804-30 Il est proposé par le conseiller Monsieur Marc Beauchesne appuyé par le conseiller Monsieur Yannick Dumais et unanimement résolu que la résolution portant le numéro **201712-24** soit abrogée à toutes fins que de droits.

201804-31 Il est proposé par le conseiller Monsieur Normand Chénard appuyé par le conseiller Monsieur Pierre Bellavance et unanimement résolu que la résolution portant le numéro **201712-25** soit abrogée à toutes fins que de droits.

201804-32 Il est proposé par le conseiller Monsieur Normand Chénard appuyé par le conseiller Monsieur Marc Beauchesne et unanimement résolu que la résolution portant le numéro **201603-13** soit abrogée à toutes fins que de droits et remplacée par ce qui suit : Le conseil municipal met fin à l'entente avec la Fondation du Cégep de Rimouski et arrête de verser la subvention annuelle de 1,000.\$. Cependant pour 2018 il est majoritairement résolu de leur accorder un don de 250.\$

Le conseil municipal a reçu l'avis de potentiel archéologique pour le Vieux Théâtre produit par la firme Ruralys. Aucune intervention archéologique au terrain n'est recommandée.

201804-33 Il est proposé par le conseiller Monsieur Normand Chénard appuyé par le conseiller Monsieur Pierre Bellavance et unanimement résolu que le conseil municipal est autorisé à payer la facture à Ruralys au montant de 1,724.63\$.

201804-34 CONSIDÉRANT QU'un professeur de l'école l'Écho des Montagnes a manifesté son intention de monter une comédie musicale;

CONSIDÉRANT QUE cette activité requiert certains investissements;

ATTENDU QUE la municipalité a décidé d'appuyer les efforts des partenaires autour du décrochage scolaire de s'engager à réaliser des gestes concrets favorisant la persévérance scolaire au courant de l'année 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Monsieur Stéphan Simoneau appuyé par le conseiller Monsieur Yannick Dumais et unanimement résolu que le conseil municipal lui octroie une somme de 100.00\$ pour l'aider dans son projet.

Il est de plus résolu que des copies de factures justifiant les dépenses soient envoyées au conseil municipal.

201804-35 Il est proposé par le conseiller Monsieur Stéphan Simoneau appuyé par le conseiller Monsieur Yannick Dumais et majoritairement résolu que le conseil municipal, compte tenu des restrictions budgétaires 2018, mette un terme à l'entente avec la Fondation Maison Marie Elizabeth et leur accorde un don de 250.00\$ pour l'année 2018.

Et la réunion est levée à 8:45 heures.

.....
maire

.....
directrice générale/secrétaire-trésorière